

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Déserts Médicaux : le Crédit Mutuel Océan s'engage pour favoriser l'accès aux soins pour tous

Face à la problématique grandissante des déserts médicaux en France, le Crédit Mutuel Océan lance une initiative pour accompagner les professionnels du secteur médical et paramédical dans leur installation en zones sous-dotées. À travers un crédit d'investissement à taux zéro et une série d'avantages complémentaires, le Crédit Mutuel Océan se positionne comme un acteur engagé pour l'égalité d'accès aux soins sur l'ensemble de son territoire d'action (Vendée, Charente-Maritime, Deux-Sèvres).

Un contexte alarmant, une réponse concrète

Aujourd'hui, près d'un tiers de la population française vit dans un désert médical. En Vendée, ce sont 70 000 personnes qui n'ont pas accès à un médecin généraliste (*Journal du Pays Yonnais* 27/01/2023). Le vieillissement de la population, la baisse de la natalité et le faible renouvellement des professionnels de santé aggravent cette situation.

Un dispositif incitatif et ciblé

Lancé le 11 mars dernier, le nouveau dispositif proposé par le Crédit Mutuel Océan prend la forme d'un crédit d'investissement à 0%, destiné à soutenir la création ou la reprise d'activité médicale ou paramédicale dans des zones identifiées comme sous-dotées.

Ce crédit offre une flexibilité adaptée aux réalités du terrain :

- Montant : de 10 000€ à 50 000€
- Durée de remboursement : de 6 à 84 mois, avec possibilité de franchise de 6 mois
- Taux d'intérêt : 0%, exclusivement en zones éligibles

Les critères d'éligibilité s'appuient sur une cartographie précise des zones où l'offre de soins est insuffisante, prenant en compte le nombre de professionnels par rapport à la population.

Une offre complète pour faciliter l'installation

En complément de ce prêt, le Crédit Mutuel Océan met à disposition une série d'avantages supplémentaires pensés pour alléger les démarches et les coûts des professionnels de santé pour s'installer :

- Gratuité de l'assurance multirisque professionnelle pendant 1 an
- Gratuité de l'abonnement du Terminal de Paiement Electronique pendant 1 an
- Gratuité de la cotisation des services de télésurveillance du cabinet pendant 1 an

Ces avantages visent à lever les freins logistiques, financiers et administratifs à l'installation.

Une stratégie ancrée dans la réalité des territoires

Cette initiative s'adresse en priorité aux professionnels de santé – médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ... – qui cherchent à s'implanter. À l'échelle nationale, l'âge moyen d'installation des médecins se situe entre 30 et 35 ans. Il s'agit donc d'un moment stratégique pour les convaincre de s'orienter vers les zones en tension, plutôt que vers des bassins déjà saturés.

Le choix de cibler ces publics s'inscrit dans une stratégie plus large de lutte contre les inégalités territoriales et de réponse à la transition démographique.

Avec cette action, le Crédit Mutuel Océan affirme sa volonté de contribuer activement à l'aménagement du territoire et à la cohésion sociale. En accompagnant les professionnels de santé, le Crédit Mutuel Océan entend non seulement répondre à une urgence mais aussi renforcer le lien entre services de proximité et population.

Ce prêt est un crédit et doit être remboursé. Toute demande sera soumise à l'analyse de la situation financière et de la zone d'éligibilité du professionnel. Conditions selon éligibilité.

À propos du Crédit Mutuel Océan

Banque mutualiste de proximité, le Crédit Mutuel Océan est présent en Vendée, en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres depuis plus de 120 ans. Il confirme son ancrage local avec l'implantation de ses 178 agences, ses 1 481 salariés et ses 1 358 administrateurs.

Convaincu qu'une entreprise doit contribuer activement aux enjeux sociétaux de son territoire, le Crédit Mutuel Océan s'est doté d'une raison d'être, « s'engager durablement à vos côtés ». Le Groupe affirme ainsi son ambition d'accompagner ses collaborateurs et administrateurs, ses sociétaires et clients, ses partenaires et, plus largement, les habitants du territoire, à long terme, vers un avenir plus juste et durable pour tous.

Contacts Presse

Loic Lallemant

Expert marché

02 51 47 51 43

Christelle Lebreton

Responsable communication du Crédit Mutuel Océan

06 74 24 59 29

.....